

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 JUIN 2017**

Date de Convocation : 20/06/2017
Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Absents : 2

L'an Deux Mille Dix Sept, le Trente Juin à Vingt heures Trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en mairie sous la présidence d'Hugues CRIGNON, Maire.

Etaient présents : Mmes : Laëtitia JUMEL, Michèle JUMEL, Marie Christine LYLEIRE et
Mrs : Olivier BELLAY, Hugues CRIGNON, Jean-Marie DUVALET, Aurélien LECLERC,
Christophe PELAN, Maxime SENENTE.

Absents : Mrs Jérôme CHATELET et Jean-Marie GAMAIN,

Secrétaire de séance : Laëtitia JUMEL

Election des délégués pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017

Monsieur le Maire procède à l'élection des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

- Délégué titulaire Monsieur Hugues CRIGNON
- Délégués suppléants : 1) Monsieur BELLAY Olivier 2) Madame JUMEL Michèle
3) Monsieur SENENTE Maxime

Approbation des statuts de la CCPV

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la refonte des statuts de la CCPV, qui accepte les nouveaux statuts de la CCPV mais rejette le pacte fiscal et financier.

Décision modificative :

Afin de permettre le paiement de l'instruction des documents d'urbanisme effectuée par la CCPV, le Conseil Municipal décide de la modification budgétaire suivante.

Article 615221 : - 2 500.00 € Entretien de bâtiment

Article 6188 : + 2 500.00 € Instruction documents d'urbanisme

Investissements :

- **Réfection de la route des Oisons :**
Suite au problème récurrent d'écoulement des eaux de pluie rue des Oisons, le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux. Plusieurs devis ont été demandés et le devis de l'entreprise STPE a été retenu.
- **Mise en accessibilité des bâtiments communaux aux handicapés :**
L'entreprise FOURET a été retenue pour effectuer les travaux de maçonnerie.
- **Rénovation intérieure de l'église :** Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'effectuer une demande de subvention concernant les travaux à l'intérieur de l'église. L'appel d'offres aux entreprises aura lieu au mois de janvier 2018.

Questions Diverses :

Après la commémoration du 14 juillet faite par la commune, le comité des fêtes organise un après-midi récréatif avec des jeux pour petits et grands suivi d'un barbecue dansant.

Levée de séance 22h30